

Modalités de publication des Annonces légales	
Le Tout Lyon est un journal habilité à publier des annonces judiciaires et légales en 2024 par arrêté préfectoral dans le département 69 - Rhône. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l’objet d’une centralisation sur la base de données numérique centrale : https://actulegales.fr.	
Arrêté du 14 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales NOR : MICE2332581A (Extraits)	
Les annonces judiciaires et légales font l’objet d’une tarification au caractère. Le tarif d’un caractère est de 0,189 euro hors taxe pour l’année 2024 dans le département 69 - Rhône. Par dérogation, les annonces suivantes font l’objet en 2024 d’une tarification forfaitaire :	
Type d'annonce	Tarif forfaitaire hors taxe dans les départements figurant à l'annexe I
Constitution au forfait	
Société anonyme (SA)	387 euros
Société par actions simplifiée (SAS)	193 euros
Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)	138 euros
Société en nom collectif (SNC)	214 euros
Société à responsabilité limitée (SARL)	144 euros

Type d'annonce	Tarif forfaitaire hors taxe dans les départements figurant à l'annexe I
Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL)	121 euros
Société civile (à l'exception des sociétés civiles à objet immobilier)	216 euros
Société civile à objet immobilier (dite « société civile immobilière », SCI)	185 euros
Modification au forfait	
Transfert de siège / Dirigeants / Nomination-cessation CAC	106 euros
Capital / Objet	132 euros
Dénomination / Forme / Mouvement associés	193 euros

Annonces légales de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 149 euros HT.
Avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 108 euros HT.
Annonces légales relatives aux jugements d’ouverture des procédures collectives : 64 euros HT.
Annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives : 35 euros HT.
Annonces légales relatives au changement de nom patronymique : 56 euros HT.
Les annonces légales relatives à plus d’une des modifications font l’objet d’une tarification au caractère.
Le tarif d’insertion d’une annonce judiciaire et légale ne peut faire l’objet d’aucune remise ou ristourne. Si l’usage des acronymes usuels est autorisé, les abréviations qui visent à réduire artificiellement la longueur des annonces et qui nuisent à leur compréhension sont interdites.

ANNONCES LÉGALES

Rhône

Avis civils

Avis de saisine de legataire universel - delai d'opposition

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 19 avril 2017, Monsieur **Claude Henri Victor BLANCHOT**, en son vivant retraits, demeurant à COURS-LA-VILLE (69470) 287 rue de Thizy. Né à BESANCON (25000), le 15 novembre 1935. Ayant conclu avec Madame Adrienne Athéa Iris TASSI un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat reçu par Maître Nathalie MARTIN-RIVOIRE, notaire à THIZY-LES-BOURGS, le 17 novembre 2020. Décédé à COURS-LA-VILLE (69470) (FRANCE), le 25 octobre 2023. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître JACQUINOT, notaire associé de la SARL « Damien DUPUIS - Eugénie JACQUINOT, notaire associé » titulaire d'un office notarial à DEVECEY (DOUBS), le 19 décembre 2023 puis un acte contenant contrôle de la saisine du légataire universel suivant acte reçu par Maître Cécilia ZAMARRENO , Notaire de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée " Philippe RAQUIN, Cécilia ZAMARRENO et ASSOCIES ", titulaire d'un Office Notarial à CHARLIEU, 13 Boulevard Eugénie Guinault , le 30 janvier 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Cécilia ZAMARRENO, notaire à CHARLIEU (42190), référence CRPCEN : 42067, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de VILLEFRANCHE SUR SAONE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. (L24047821)

NOTAIRES GAMBETTA
Me HEILIGENSTEIN Notaire 24, Rue de Thizy 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me HEILIGENSTEIN, Notaire à VILLEFRANCHE/SAONE 24, rue de Thizy, le 2 Février 2024, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec stipulation d'une clause d'attribution au

survivant. Par M. **Guy BARBATI**, retraits, et Mme **Josiane MANO**, Retraîtée, demeurant ensemble à VILLEFRANCHE SUR SAONE (69400) 282 Boulevard Gambetta . M. est né à MARSEILLE 13ÈME ARRONDISSEMENT (13013) le 2 avril 1949, Mme est née à MIOS (33380) le 15 novembre 1952. Actuellement mariés sous le régime de la séparation de biens. Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les 3 mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu. Pour insertion Le notaire. (L24046253)

Constitutions

En date du 22 janvier 2024, il a été constitué une **SAS** présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** :

MC2 BATIMENT

Objet social : Entreprise générale et contractant général ; Maîtrise d'ouvrage déléguée, la maîtrise d'oeuvre ; Assistance et conseil dans toutes démarches administratives, juridiques liées aux projets de réhabilitation, réaménagement, rénovation et construction ; Courtage en travaux ; Economiste de la construction et de bureau d'études ingénierie ; Apport d'affaires auprès de tous professionnels ; Marchand de biens. **Capital social** : 8000 euros **Siège social** : 45, chemin du Mont, 69480 MORANCE **Durée de la Société** : 99 ans à partir de son **immatriculation au RCS** de VILLEFRANCHE-TARARE Transmission d'actions : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Présidence : CV CORPORATE, SARLU au capital de 1 000 euros, Sise 323 chemin des Bruyères 69300 CALUIRE ET CUIRE, Immatriculée au RCS de LYON sous le n° 983 406 042, Représentée par son gérant, Valentin CABRAL. Autres dirigeants : **Directeur général**: INNOVERA, SARLU au capital de 1 000 euros, Sise 45 chemin du Mont 69480 MORANCE, **Immatriculée** au RCS de VILLEFRANCHE TARARE sous le n°983 359 324, Représentée par son gérant Vivien MALLET. (L24028731)

SO.J.V.S. - Société d'Avocats
Me Blandine DUMONTET
69220 - BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS

Constitution DU **GAEC** « DES GROS CAILLOUX» Groupement Agricole d'Exploitation en Commun Agréé le 18 décembre 2023 sous le N° 69-1332 **Siège social** : 997 Route de la Grange Masson 69460 SAINT ETIENNE DES OULLIERES Immatriculation en cours auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Villefranche-Tarare **La Gérance**. (L24041038)

FIDUCIAL
SOFIRAL
Société d'Avocats
21 quai Riondet
38200 VIENNE

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique du 1er février 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société par actions simplifiée **Dénomination** :

MOLLICONE CONSULTING

Siège : 265 Le Fatigue, 69700 LOIRE SUR RHONE **Durée** : 99 ans à compter de son **immatriculation au Registre** du commerce et des sociétés **Capital** : 1 000 euros **Objet** : - L'accompagnement et le conseil aux entreprises, sociétés et entités publiques ou privées, quel que soit leur secteur d'activité, ainsi qu'aux créateurs et repreneurs de ces entités, notamment dans les domaines : commercial, administratif, social, industriel, stratégique, technique et organisationnel. - Toutes prestations de services, de conseils, d'études, de formation et/ou de mise en relation, en lien avec les activités susvisées, **Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Transmission des actions** : La cession des actions de l'associé unique est libre. **Agrément** : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. **Président** : Monsieur Michel MOLLICONE, de nationalité française, demeurant 365 Fatigue, 69700 LOIRE SUR RHONE, La Société sera **immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés de LYON. **Pour avis** Le Président (L24048357)

Modifications

e-TOPOGRAPHIE LASER

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : Avenue Champlevert
Zi du Recou
69520 GRIGNY
520 859 380 RCS LYON

Aux termes d'une délibération du 31/10/2023, l'AGE a décidé de **transférer le siège** social de l'Avenue Champlevert, Zi du Recou, 69520 GRIGNY au 43, Allée des Energies - Saint-Andéol-le-Château - 69700 BEAUVALLOON à compter du 02/11/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. (L24043037)

ETABLISSEMENTS ROMAIRE

Société par Actions Simplifiée Au capital de 1 700 000 Euros
Siège social : 1032 Avenue de Joux 69400 ARNAS
300 031 226 RCS Villefranche-Tarare

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 29 novembre 2023, il a été constaté L'augmentation du capital social, par compensation de créance et par élévation de la valeur nominale, d'un montant de 2 300 000 Euros, portant ainsi le capital social à 2 675 000 Euros, Une réduction de capital d'une montant de 975 000 Euros par l'apurement des pertes, ramenant ainsi le capital social à 1 700 000 Euros. En conséquence, les articles sixième et septième des statuts sont modifiés ainsi qu'il suit : « Article 6 à APPORTS (nouvelle mention) Ajout de l'alinéa suivant : « VIII. Aux termes d'une décision de l'Associée Unique du 29 novembre 2023, le capital Social a été augmenté d'une somme de 2 300 000 Euros puis réduit d'un montant de - 975 000 Euros » le reste de l'article demeure inchangé. Article 7 - CAPITAL SOCIAL (nouvelle mention) Le capital social est fixé à la somme d'UN MILLION SEPT CENT MILLE EUROS (1 700 000 €), divisé en CINQ MILLE (5 000) actions ordinaires, appartenant toutes à la même catégorie, d'une valeur nominale égale ». Pour avis, (L24044353)

RIVKA MICKAEL

S.C.I. au capital de 1524,49 euros
Siège social : 1 Rue Jules Vallès 69100 Villeurbanne
344 645 593 RCS de LYON

Suivant décision du 11/12/2023, le siège social de la société a été **transféré** de VILLEURBANNE (69100) 1 Rue Jules Vallès à VILLEFRANCHE SUR SAONE (69400) 921 Chemin de Bordelan. La société sera désormais immatriculée au RCS de VILLEFRANCHE SUR SAONE (69). Il a également été procédé au changement de **gérant** de la société : Ancien **gérant** : Madame AMSELLEM Rivka Isabelle demeurant à LYON (69006) 7 Rue Garibaldi Nouveaux gérants :Monsieur LLUCIA Hervé Albert Luc Jacques et Madame LLUCIA née MUSANO Véronique Brigitte demeurant ensemble à ANSE (69480) 921, chemin de Bordelan. Les statuts seront modifiés en conséquence. Il est rappelé que la durée de la société est de 99 ans, que le capital social est de 1524,49 euros et constitué d'apports numéraires et qu'elle a pour objet l'acquisition et la gestion de tous biens et droits mobiliers et immobiliers, la gestion l'exploitation par bail ou tous autres moyens desdits biens et droits, la disposition de ces mêmes biens. Pour avis (L24050912)

CATHER

SAS au capital de 220.320 euros
Siège social : 260 rue du Parc Saint Jean
69220 Belleville-en-Beaujolais
RCS Villefranche-Tarare 751 900 945

L'AGM du 31/12/2023 a décidé de réduire le capital social par voie de rachat et d'annulation de 4.910 actions et de changer de Président Le Président a constaté le 30/01/2024 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date. Les mentions antérieurement publiées sont ainsi modifiées : Article 8 - Capital social **Ancienne mention** : 220.320 € **Nouvelle mention** : 141.760 € **Présidence** : Ancienne mention : M. Hervé THOMAS Nouvelle mention : SAS CAMAPA, 950 chemin de Graboz, 01140 ST ETIENNE SUR CHALARONNE, RCS Bourg-en-Bresse 842 367 047 Pour avis Le Président (L24046847)

Tribunal de commerce de Villefranche-Tarare

Jugement(s) de clôture pour insuffisance d'actif du 01/02/2024

805 265 527 RCS Villefranche-Tarare - **CAMPOSCLOS CONSTRUCTION** 232 rue du Stade 69480 Lucenay - entreprise du bâtiment, toutes activités de maçonnerie générale, divers travaux de rénovation, travaux de plâtrerie, peinture, décoration, revêtement de sol, terrassement et démolition à destination des professionnels et des particuliers Décision en date du : 01/02/2024, Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. (L24045717)

798 674 693 RCS Villefranche-Tarare - **Soraya BOUGUETAIA** 209 rue de la République 69220 Belleville-en-Beaujolais - exploitation d'un fonds de commerce de café restaurant Décision en date du : 01/02/2024, Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. (L24045718)

Jugement(s) d'ouverture de liquidation judiciaire du 01/02/2024

502 103 930 RCS Villefranche-Tarare - **QUALIDEC** 64 route des Granges 69460 Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais - plâtrerie peinture pose de plaques de plâtre plafonds tendus isolation aménagement d'intérieur décoration ravalement de façades revêtements de sols et murs et toutes autres prestations se rattachant à l'objet social Décision en date du : 01/02/2024, Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 août 2023, désignant liquidateur Selarl Alliance Mj Représentée par Maître Véronique Pey Harvey et Maître Cédric Cuinet 1750 route de Riottier 69400 Limas. Les déclarations des créances sont à adresser

au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. (L24045711)

323 643 015 RCS Villefranche-Tarare - **Maria MICHELIZZI** 303 avenue Charles de Gaulle 69830 Saint-Georges-de-Reneins - soins esthétiques, amincissement, vente de produits accessoires de beauté, parfumerie, diététique Décision en date du : 01/02/2024, Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 1 août 2023, désignant liquidateur Selarl Alliance Mj Représentée par Maître Véronique Pey Harvey et Maître Cédric Cuinet 1750 route de Riottier 69400 Limas. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. (L24045712)

918 453 572 RCS Villefranche-Tarare - **HALC MOBILITE** 172 Allée des Caillotières 69400 Gleizé - l'achat, la vente, l'importation, l'exportation, de véhicules neufs ou d'occasion, mise en relation entre particulier ainsi que de toutes pièces ou accessoires automobiles Décision en date du : 01/02/2024, Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2023, désignant liquidateur Selarl Alliance Mj Représentée par Maître Véronique Pey Harvey et Maître Cédric Cuinet 1750 route de Riottier 69400 Limas. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. (L24045714)

791 644 354 RCS Villefranche-Tarare - **PROGESBAT** chemin de Bidollier 69620 Val-d'Oingt - gestion des déchets et de la propreté dans la construction de bâtiments Décision en date du : 01/02/2024, Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2023, désignant liquidateur Selarl Alliance Mj Représentée par Maître Véronique Pey Harvey et Maître Cédric Cuinet 1750 route de Riottier 69400 Limas. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC. (L24045713)